



Procès verbal de réception des travaux

Projet :

Travaux:

Entreprise:

Je soussigné , Madame/Monsieur

Agissant en qualité de Maître d'ouvrage (client)

Après avoir procédé à l'examen des travaux exécutés par l'entrepreneur désigné ci-dessus au titre du marché faisant l'objet du devis n° en date du

- en présence de l'entrepreneur (ou son représentant)
- en l'absence de l'entrepreneur, dûment convoqué par courriel.

Déclare que :

La réception est prononcée sans réserve, avec effet à la date du

La réception est prononcée, avec effet à la date du

assortie des réserves mentionnées dans l'état des réserves ci-annexé.

La réception est refusée pour les motifs consignés dans l'annexe précitée.

En application de l'article 1792-6 du Code civil, les entrepreneurs demeurent tenus de la garantie de parfait achèvement pendant l'année qui suit la présente réception.

La réception constitue également le point de départ de la garantie de bon fonctionnement prévue par l'article 1792-3 du Code civil et de la responsabilité décennale des constructeurs définie aux articles 1792, 1792-2 et 2270 du Code civil.

Fait à , le

En 2 exemplaires.

Signature de l'entreprise

Signature du maître d'ouvrage



Annexe - État des réserves

Projet :

Travaux:

Entreprise:

Nature de réserves	Travaux à exécuter	Date de levée de réserve

Fait à , le

En 2 exemplaires.

Signature de l'entreprise

Signature du maître d'ouvrage